

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient présents :

Serge VIGIER, président

Patrick BOUZENOT, secrétaire

Philippe LE SAUX, trésorier

Nicolas BERNARD, Laurent DUGAS, Yves DURAND, Emmanuelle GUYOT, Yoann HODEAU, Adrien LEPAGE, Stéphane MANGIAVACCA, Gabrielle MENARD, Paul-Henri OLTRA, Jean-François TURON, Louis-Jacques URVOAS Aymeric VEYRON, administrateurs

Nicolas-Max NEROME, Bernard ORIOL, Bruno SEZNEC, membres associés

Etaient excusés :

Véronique BARRAU, Antoine BAYON DE NOYER, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Karim BEN SLIMANE, Laurent COURDAVAULT, Caroline LEBON, Amélie LONGERE, Stéphane TEDESCO, administrateurs

Massinissa AIT GHERBI, Loann FRAILLON, Rémi MASSELOT, représentants de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni

Etaient absents :

Martine LANDON, administratrice

Christian COFFINET, membre associé

Compte Rendu

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2018

Patrick Bouzenot signale que le projet de procès-verbal de la réunion du 26 novembre soumis à l'approbation du Conseil est bien celui contenu dans le dossier de séance et envoyé par mail dans la journée.

Serge Vigier informe le Conseil que dans les jours suivants la réunion, il a informé Claude Imoven, président du CA de l'IMT, Yvon Raak, président du conseil d'école de Mines Saint-Etienne, Philippe Jamet, directeur général de l'IMT, Luc Rousseau, vice-président du CGE et Pascal Ray de la délibération prise par le Conseil sur les 4 points du plan stratégique de l'Ecole.

Le projet du procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- Association

- Activités depuis le dernier CA et en cours

- ✓ Soirée de Sainte Barbe du 6 décembre 2018

Patrick Bouzenot indique que l'établissement du Frog Hop House choisi par Gabrielle Ménard et Antoine Bayon de Noyer a répondu entièrement au cahier des charges.

La soirée a rencontré la fréquentation espérée avec 85 participants dont 58 des promotions 2009 à 2015 et 6 diplômés ISMIN.

Le coût de la soirée a été de 4 650 €, les 2 695 € des inscriptions laissent un solde de 2 055 € à la charge de l'association, à comparer aux 2 540 € de 2017.

Formation à l'entretien réseau des élèves de 3^{ème} année le 6 février réalisée par Véronique Ducruet (91) suivie d'ateliers de préparation à l'entretien animés par Véronique Ducruet, Yves Durand, Bernard Oriol et Jean-Paul Saby.

- ✓ Grand Oral Professionnel des 22 et 24 janvier avec 7 diplômés membres des jurys
- ✓ Envoi des vœux de Pascal Ray le 12 janvier
- ✓ Envoi des vœux de Serge Vigier le 24 janvier par mail à tous les diplômés
- ✓ Envoi de l'appel à cotisation 2019 le 29 janvier

A venir :

- Le 31 janvier le n°2 de la Newsletter
- Le 6 février la formation réseau des 2A par Véronique Ducruet suivie d'ateliers de préparation à l'entretien et l'information des 3A sur l'association et Intermines Carrières
- Le 15 février la journée ICM avec 26 témoins diplômés et un amphi sur l'ingénieur ICM, un ingénieur humaniste
- Le lancement du CV Book 2019 qui devrait être diffusé le 20 mai et pour lequel il sera fait appel

- Point sur les travaux des commissions
 - ✓ Nouveau modèle

Philippe Le Saux rappelle que l'objectif est ne plus avoir besoin des cotisations.

Plusieurs confcall ont été organisées notamment pour partager d'autres expériences comme celles de Dauphine ou d'HEC.

Le secrétaire général de l'école a confirmé que l'école ne pourrait pas prélever une cotisation à vie avec les frais d'inscription mais pourrait apporter son soutien à l'association dans sa collecte si elle mettait en place une cotisation à vie au volontariat.

Serge Vigier rappelle que l'objectif est de ne plus avoir à discriminer cotisants et non cotisants pour les services proposés.

Il indique que des réflexions sont lancées au niveau de l'IMT avec un CDD d'un an qui travaillera sur le développement de l'affectio societatis et le fonctionnement des associations d'alumni.

L'information du conseil sur les travaux des commissions est interrompue par l'arrivée de Francis Jutand, directeur général adjoint de l'IMT, invité pour le point n°4 de l'ordre du jour sur la stratégie de l'IMT.

4- Nouvelles de l'Ecole

- Point sur l'avancement de la stratégie de l'IMT et le projet New Uni

Francis Jutand commente une présentation réalisée pour la réunion du Conseil et figurant dans le dossier de séance.

Après avoir rappelé les principaux éléments quantitatifs concernant l'IMT, dont la mission centrale est le soutien au développement économique et dont la vision est les transitions numériques, il présente la stratégie 2018-2022 de l'IMT.

- Sa promesse de valeur pour la nation, l'économie et la société, les étudiants, les écoles et les personnels
- Les éléments de contexte
- Les atouts de l'IMT et des écoles
- Les orientations du plan stratégique, ses 4 axes et ses 4 leviers

- Les atouts et les défis différenciateurs de l'IMT
- Les étapes suivantes du plan

A la suite de cette présentation il a répondu aux questions du Conseil.

▪ Sur l'apport de l'effet d'échelle et la latitude laissée à chaque école pour définir sa stratégie

Francis Jutand a précisé que les écoles devaient obtenir une taille critique comme venait de le faire IMT Atlantique.

Les écoles s'inscrivent dans une stratégie d'ensemble et peuvent s'appuyer sur les leviers de l'IMT mais ont un écosystème propre dans lequel le directeur est le patron et doit apparaître comme tel.

Il constate que l'IMT ne communique pas beaucoup avec les anciens dont le rôle est important notamment dans les entreprises qui doivent elles aussi être à l'origine d'une part plus importante du financement des écoles.

▪ Sur la marque IMT qui pour de nombreux administrateurs n'a pas de contenu et a été lancée sans que ne soient au préalable définis ses valeurs et ses objectifs stratégiques.

Francis Jutand rappelle que la marque IMT a été lancée pour répondre à une demande des écoles qui fusionnaient et ne souhaitaient plus s'appeler Mines Télécom.

Cette marque commence à être connue à l'international et à représenter un atout aussi pour IMT Albi et Alès.

La démarche n'est pas terminée car il y a encore les marques Télécom ParisTech et Mines Saint-Etienne qui ont une valeur mais pas à l'international.

La vraie difficulté à venir va être la création de New Uni dont la marque sera connue prochainement.

▪ Sur la création de New Uni et le fait que le départ a été de Paris et l'intégration de Télécom dans New Uni dévalorisent considérablement le projet présenté initialement par l'IMT.

Francis Jutand rappelle qu'il fait partie du directoire qui pilote le projet et que l'IMT est un des 4 établissements signataires même si Polytechnique joue un rôle fort, son PDG étant aussi PDG de New Uni.

Il pense que l'IMT peut affirmer son rôle et arriver à un vrai partenariat avec New Uni :

▪ Sur le fait que l'IMT pourrait être considérée comme une somme d'écoles de villes de province

Francis Jutand répond que l'IMT n'est ni un établissement, ni un réseau et que son objectif n'est pas d'être bien placé dans les concours mais de devenir des atouts pour les territoires des villes comme Nantes, Lille, Strasbourg et Lyon pour Mines Saint-Etienne.

Francis Jutand quitte la salle du conseil.

▪ Plan d'actions pour l'attractivité de l'école vis-à-vis des taupins

Yves Durand présente les grandes lignes de la synthèse de l'étude de positionnement de l'Ecole qui sera adressée par mail aux administrateurs et annexée au PV de la réunion.

Le groupe projet a fini ses travaux et Laurent Carraro a adressé le rapport final au comité de pilotage.

Ce rapport met en évidence :

- Un problème de communication au sein de l'école lié à une organisation en silo qui ne favorise pas l'émergence d'un projet mobilisateur
- Un manque de communication avec les entreprises
- Un doute sur l'intérêt stratégique d'être dans l'IMT

5 actions ont été proposées afin d'améliorer l'attractivité de l'Ecole auprès des Taupins dès la prochaine rentrée scolaire. Certaines nécessitent la participation de diplômés qui seront désignés par le groupe de travail du conseil d'administration.

La réflexion sur le positionnement de l'école a exploré 6 thèmes afin d'expliciter 3 scénarios alternatifs proposés à la direction de l'école.

Ces 6 thèmes sont :

- L'identité de Mines Saint-Etienne
- L'identité des formations ICM et ISMIN
- La vie à l'école
- La position de Mines Saint-Etienne à l'international
- La position de Mines Saint-Etienne par rapport aux territoires
- La position de Mines Saint-Etienne par rapport à l'IMT

Les principales recommandations du groupe sont :

- De conserver la marque Mines
- De renforcer les liens avec les entreprises
- De filialiser l'ISTP ou de ne plus attribuer son diplôme
- De différencier les diplômes ICM et ISMIN et non de les fusionner
- De rapprocher les élèves et les enseignants chercheurs
- De passer des accords avec des universités internationales mieux ciblées

et le constat que la marque IMT n'apporte rien.

Les 3 scénarios explicités sont :

- Mines Saint-Etienne cœur d'une future Technological University (schéma PSL, MIT,...) en passant des accords avec des universités ou écoles de domaines complémentaires, sur la région AURA pour la formation ICM et PACA pour la formation ISMIN.
- Mines Saint-Etienne l'école de l'industrie du futur en proposant une aide complète aux entreprises, mais ce n'est pas l'ADN de l'école qui a peu de relations avec les entreprises.
- Mines Télécom Sud-Est avec Mines Télécom Alès et ISTP mais c'est le scénario le plus facile qui entraîne pour Mines Saint-Etienne un alignement par le bas.

Le scénario 1 est le scénario privilégié par le groupe de travail

Après l'examen du point 4, Serge Vigier propose que le point sur les travaux des commissions et sur la communication de l'Association soient reportés au prochain conseil mais qu'ils soient l'objet d'ici là de contacts entre le bureau et les commissions.

▪ Cotisations 2018

➔ Cotisants 2018 : 1 728 soit +80 par rapport à 2017 et +176 par rapport à 2016

➔ Cotisations 2018 : 152 K€ soit +5K€ par rapport à 2017 et 13 K€ par rapport à 2016

Le montant moyen de la cotisation a baissé à 87,80 € par rapport à 89,20 € en 2017 du fait de l'augmentation des prélèvements (+66) qui représentent maintenant 50 % des cotisations et de l'augmentation du nombre de jeunes diplômés bénéficiant d'une cotisation réduite.

L'année 2018 confirme l'origine de l'augmentation du nombre de cotisants déjà constatée en 2017 :

- Le prélèvement qui limite l'érosion du nombre de cotisants sur les premières années de cotisation de l'ordre de 5% au lieu de 20% au bout de 4 ans.
- L'augmentation du nombre de cotisants des 5 dernières promotions diplômées qui passe de 261 en 2014 à 366 en 2018.

3 -Fondation

Point provisoire sur le budget 2018 présenté par Louis-Jacques Urvoas, trésorier de la Fondation I3M
Les recettes 2018 s'élèvent à environ 170 000 euros, supérieures au budget (150 000 euros).

Ce résultat résulte trois postes :

Des versements au titre du mécénat nettement supérieur au budget : 71 000 euros contre 35 000 au budget)

- D'un versement de 25 000 euros de la Métropole de Saint-Etienne
- De dons des alumni pour un total d'environ 78 000 euros, répartis comme suit
 - o 13.000 euros de dons sur cotisation (12 000 au budget)
 - o 64.000 euros de dons directs (défi 2020), contre 70.000 au budget
 - o 1.000 euros de dons internet (8 000 au budget)

Les dons des alumni sont en retrait par rapport aux années passées, et il va falloir être vigilants, notamment parce que ces dons financent les bourses aux élèves, notamment internationales, qui sont essentielles pour l'Ecole.

Ce retrait doit être nuancé par le fait que la seconde campagne de 2018 (en décembre) auprès des alumni de Saint-Etienne a été opérée par la Fondation Mines télécoms, et que la FMT a organisé en octobre 2018 un dîner de collecte pour les écoles de l'IMT. Au total, les fonds levés en 2018 par la Fondation Mines Télécom pour le compte de l'Ecole se sont élevés à 13.400 euros (4.500 euros collectés via le dîner, 8.900 euros via la campagne de décembre).

Ces fonds ont servi principalement à financer :

- Des bourses d'excellence pour 20 000 euros (10 élèves, 2 000 euros par élève) ;
- Des bourses internationales pour 30 000 euros (38 élèves, entre 500 et 1 500 euros par élève) ;
- Des projets de l'Ecole pour 73 000 euros ;
- Des participations à des aides versées par Mines Saint-Etienne Alumni à des réalisations au profit des élèves (BdE, VI, CV Book) (pour 13 000 euros) ;
- La moitié du coût de l'étude de positionnement pour environ 11 500 euros (l'autre moitié étant financée par Mines Saint-Etienne Alumni) ;

Les coûts de fonctionnement de la Fondation, que nous maintenons au strict minimum à environ 15 000 euros.

5- Intermines

J Comité directeur du 13 décembre :

Serge Vigier indique que le Comité directeur a décidé de faire évoluer la revue des Ingénieurs.

Cette évolution passe aussi par une reprise en main du comité de rédaction qui doit être étoffé notamment avec un représentant de chaque association.

Laurent Dugas se propose pour intégrer le comité de rédaction de la revue

Serge Vigier précise qu'intermines recherche un remplaçant à Guillaume Appéré en tant que rédacteur en chef de la revue.

Le Secrétaire



Patrick BOUZENOT

Le Président



Serge VIGIER